

## Partie pratique complémentaire après parcours e-learning - Personne électricien en BT

Ref. **HEp33-1**  
Durée : 0.5 jour(s) / 3.5 heures  
Formacode : 24049

### Avertissement :

Travaux pratiques complémentaires après avoir suivi le parcours e-learning HE@15-1.

- Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, gants isolants, écran facial et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques de la formation.

- Optionnel : Etre équipé d'un smartphone compatible avec la Réalité Augmentée. Pour avoir la liste des appareils compatibles [cliquez ici](#)



### Pré-requis :

- Avoir une attestation de fin de parcours E-Learning ou avoir une attestation de présence à la formation théorique "classe virtuelle"



### Personnes concernées :

Personnel électricien ou électromécanicien du domaine BT chargé :

- d'exécuter des consignations
- d'exécuter des interventions générales
- d'exécuter et/ou diriger des travaux hors tension



### Objectifs :

- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques dans le domaine BT.



### Programme :

#### Travaux pratiques sur des équipements pédagogiques :

- analyse des risques électriques,
- rédaction de documents applicables et de transmission des informations,
- mise en œuvre des procédures de consignation,
- protections de zones de travail par obstacle ou isolation (pose de nappe isolante),
- surveillances de zones de travail,
- réalisation des interventions générales,

- interventions en cas d'accident corporel ou d'incendie.



### Démarche pédagogique :

La formation est animée par un formateur disposant d'une qualification spécifique de formateur, selon les procédures de qualification de Bureau Veritas Exploitation.

Nos formateurs sont en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des apprenants.

**Les méthodes pédagogiques utilisées sont :**

- Méthode active est appliquée continuellement soit par exercices de mises en situations pratiques sur des équipements pédagogiques et sur des mises en situations sur un simulateur **RA (Réalité Augmentée)** pour favoriser l'engagement.
- Méthode démonstrative est appliquée par jeux de rôles.



### Evaluation et validation :

- formative réalisée par des mises en situations pratiques
- sommative réalisée par questionnement et mises en situations pratiques.

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné et d'une attestation complétée de l'avis du formateur.